



FORMATION A LA CONDUITE ACCOMPAGNEE

- Evaluation (avant contrat) 50€
- Frais de gestion administrative (ANTS, suivi de dossier, facturation, rdvpermis....) 110€
- Frais de gestion CPF/Pole emploi 50€

Formation théorique à la carte

- Livre de code 20€
- Code en ligne (valable 6 mois) 40€
- Code en ligne + suivi pédagogique à votre demande (valable 6 mois) 80€
- Kit pédagogique (Livre de code, application boitier code, code en ligne 6 mois) 65€
- Accès salle et cours théorique valable 4 mois REDON ET GUEMENE 140€
- Stage Code sur 3 jours à MALANSAC ou REDON (vacances scolaires) 210€

FORFAIT CONDUITE AAC : € 1147

(Formation initiale)

Inclus dans chaque forfait :

Livret numérique + fiche de suivi

20 Leçons de conduite individuelle

(La leçon d'une heure en formation pratique individuelle comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de 50mn env., à l'évaluation et au bilan de la leçon)

2H de RDV préalable (avec accompagnateur)

Prestations hors forfait :

- 2 RDV pédagogiques obligatoires (1 leçon de conduite + 2h en salle) 92€ par RDV
- Leçon de conduite supplémentaire 52€
- 1 Accompagnement à l'examen en conduite 52€
- Frais de fabrication de permis (facultatif) 35€

Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC – Ils sont disponibles en agence sur simple demande

SARL ECPR – 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 – contact@ecpr.bzh -

AGREMENT : E1903500150

Tarif valable jusqu'au 31/12/2024

POUR LE FINANCEMENT

Modalités de paiement :

1- LE PERMIS 1€/JOUR QUI EST UN PRET A TAUX 0% AUPRES DE VOTRE BANQUE.

COMMENT PROCEDER ?

1. Prendre un rendez-vous pour une évaluation de conduite auprès de l'auto-école
2. Suite à cette évaluation, nous établirons un contrat de formation et un devis
3. Prenez rendez-vous auprès de votre banque de façon à leur remettre les documents nécessaires à l'étude de votre dossier.
4. Lorsque vous avez l'accord de votre banque vous pouvez commencer votre formation.
5. Si vous désirez commencer la formation avant le virement de la banque, l'auto-école vous demandera un chèque de caution de 300 €.

1- LE REGLEMENT EN 3 FOIS pour le forfait conduite

L'auto-école vous demandera 3 règlements à la signature du contrat.

(Le contrat sera établi après la signature de l'évaluation et du devis)

2- REGLEMENTS EN CB ou VIREMENT

3- CPF

4- AIDES MISSION LOCALES / REGIONS / POLE EMPLOI

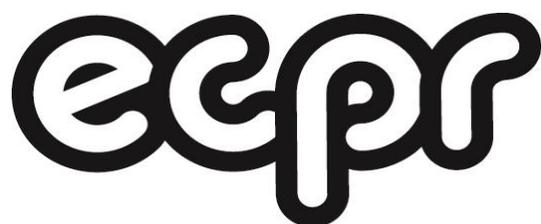
L'auto-école vous demandera de régler vos prestations à l'avance.

DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION

- PHOTOCOPIE DE L'ASSR 2^{ème} NIVEAU SI MOINS DE 21 ANS
- PHOTOCOPIE RESTO/VERSO D'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE
- PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE RECENSEMENT POUR 16 /-17 ANS
- PHOTOCOPIE DE LA **JDC / JAPD** OU CONVOCATION POUR 17/-18ANS
- PHOTOCOPIE JDC / JAPD POUR LES 18/25 ANS
- SI PERMIS AM, PHOTOCOPIE RECTO/VERSO
- **1 PHOTO NUMERIQUE** de – 6mois (**sans lunettes, sans sourire et oreilles bien dégagées**)
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (**les 3 documents au nom de la même personne**)
 1. Photocopie de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge (recto/verso)
 2. Lettre signée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois
 3. Justificatif de domicile de la personne l'hébergeant
EX : Facture Electricité ou portable (**- de 3mois**)
Ou Quittance d'impôts sur le revenu

➤ L'ELEVE DOIT AVOIR SA PROPRE ADRESSE MAIL

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE TRAITE



**AGENCE DE REDON
16 RUE VICTOR HUGO**

35600 REDON

02.99.71.26.04

contact@ecpr.bzh

AGREMENT : E1903500150

AGENCE DE GUEMENE

1 BD DE COURCELLE

44 290 GUEMENE PENFAO

02.40.87.35.94

AGENCE DE MALANSAC

1 RUE SAINT FIACRE

56220 MALANSAC

02.99.71.26.04

AGENCE DE PEILLAC

4 RUE PRINCIPALE

56220 PEILLAC

02.99.71.26.04

AGENCE D'ALLAIRE

7 RUE LIBERATION

56350 ALLAIRE

02.99.71.26.04